



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 9 – Semaine du 1^{er} au 5 mars 2021

En bref

Tunisie :

- Le PIB a baissé de 0,3% au 4^e trimestre de 2020
- Le FMI insiste pour un plan ambitieux de réformes économiques
- La Banque centrale lance la plateforme Hannibal pour mieux contrôler les flux de devises transfrontaliers
- Le ministère des TIC et l'instance nationale de lutte contre la corruption signent un accord de partenariat
- L'UGTT propose quatre entreprises publiques pour démarrer les réformes
- Sept startups tunisiennes ont levé 3,4 M USD en 2020
- La Tunisie est classée 142^e sur 190 à l'indice « Les Femmes, l'entreprise et le droit » 2021 de la Banque Mondiale

Libye :

- Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour janvier 2021 atteignent 1,4 Md USD, leur plus haut niveau depuis un an
- Mustafa Sanalla reçoit le prix du « Champion anti-corruption » de la part des Etats-Unis
- Le gouverneur de la Banque centrale basée à l'Est a demandé à être mis à la retraite

Zoom sur la récession de -8,6% du PIB tunisien en 2020.

Dans le sillage de la crise sanitaire, le PIB réel de la Tunisie a connu une chute sans précédent de 8,6% sur un an en 2020. Les secteurs des services d'hôtellerie et de restauration et des transports ont été les plus affectés (-43,8% en g.a. et -28,8% respectivement), tandis que le secteur agricole a enregistré une hausse de 4,5% en g.a. *In fine*, les secteurs ayant le plus contribué au PIB en 2020 ont été les services de l'administration publique (17,6% du PIB en 2020), les « autres services marchands » (11,8%) et l'agriculture et pêche (10,2%).

LE CHIFFRE À RETENIR

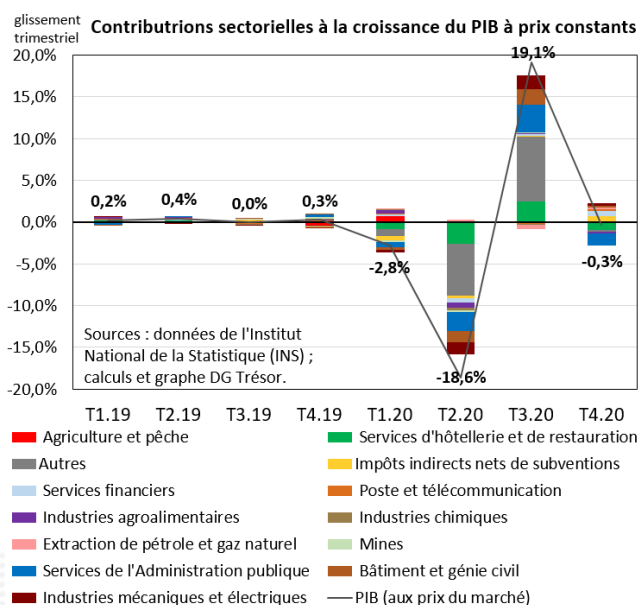
-8,6%

Récession du PIB réel en 2020

Tunisie

- Le PIB a légèrement baissé de 0,3% au 4^e trimestre de 2020

Selon l'INS, le PIB à prix constants a baissé de 0,3% entre le 3^e et le 4^e trimestre de 2020 (6,0% en glissement annuel), après une reprise importante au 3^e trimestre (+19,2% en g.t.), qui faisait suite à une activité particulièrement dégradée au 2^e trimestre sous l'impact du confinement général (-18,6% en g.t.). Selon la ventilation sectorielle des contributions à la croissance, la légère baisse de la croissance économique au 4^e trimestre s'explique notamment par la baisse de l'activité dans les services de l'administration publique (contribution négative à la croissance de -1,36 points de pourcentage – pp), et les services d'hôtellerie et de restauration (-0,78 pp). A contrario, les « autres services marchands »¹ et les services financiers ont contribué



¹ Les différentes catégories de services marchands selon l'INS sont les suivantes : Entretien et réparation ; Commerce ; Services d'hôtellerie et de restauration ; Transports ; Poste et

positivement à la croissance au 4^e trimestre (+0,70 pp et +0,66 pp respectivement).

- Le FMI insiste pour un plan ambitieux de réformes économiques

A l'occasion de l'issue [de la consultation au titre de l'Article IV](#), M. Chris Geiregat, chef de mission auprès du FMI pour la Tunisie, a réitéré le 2 mars la volonté du FMI de voir la Tunisie s'engager dans un processus de réformes structurelles adossé à un **dialogue national** avec la société, la sphère politique, les fédérations d'employeurs et les syndicats. Il a insisté sur la nécessité de révéler à la population la gravité de la situation de la Tunisie et d'élaborer un plan de réformes qui intègre : (i) le renforcement de la protection sociale et l'augmentation des investissements publics (santé, éducation, infrastructures) ; (ii) la promotion du secteur privé et la levée des monopoles ; (iii) la réforme des entreprises publiques, essentielles à l'économie mais qui constituent un fardeau pour les finances publiques (dettes évaluées à 40% du PIB, dont 15% du PIB sont garantis par l'Etat, et des transferts annuels de l'ordre de 7-8% du PIB) ; (iv) la réduction du déficit budgétaire (diminution de la masse salariale qui représente 17,6% du PIB, des subventions énergétiques) ; (v) la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence ; (vi) le maintien de l'objectif d'une inflation basse et stable par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), qui doit également éviter un nouveau financement monétaire du déficit public et maintenir sa surveillance du secteur financier. M. Geiregat estime que ces réformes pourraient permettre à la Tunisie d'atteindre une croissance annuelle de +3% en moyenne. Il a également annoncé que les **autorités tunisiennes sont intéressées par un nouveau programme FMI mais n'ont pas présenté de demande officielle**. Pour rappel, selon le FMI, le Tunisie estime qu'en 2020,

télécommunication ; Services financiers ; Autres Services marchands.

le pays devrait connaître une contraction du PIB de -8,2%, avec un rebond prévu à +3,8% du PIB en 2021, un déficit budgétaire à -11,5% et une dette publique à 87,6% du PIB.

- La Banque centrale lance la plateforme Hannibal pour mieux contrôler les flux de devises transfrontaliers

A l'occasion de la cérémonie de lancement de la plateforme le 25 février, M. Marouane El Abassi, gouverneur de la Banque Centrale Tunisienne (BCT) et président de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF), a affirmé que cet outil fournira une **meilleure connaissance transferts de flux d'argent liquide en Tunisie et de leurs emplois**, permettant ainsi la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le circuit parallèle. M. Lofti Hchicha, secrétaire général de la CTAF, a également estimé que 42% des devises qui entrent en Tunisie disparaissent du système bancaire et s'orientent vers le marché parallèle et le financement de projets douteux. L'Union Européenne a participé à la création de cette plateforme via le programme d'appui à la réforme et à la modernisation du secteur de la sécurité (PARMSS).

- Le ministère des TIC et l'instance nationale de lutte contre la corruption signent un accord de partenariat

Signé le 3 mars, cet accord vise à ancrer les **principes de bonne gouvernance** dans les administrations relevant du ministère des technologies de la communication (TIC) et s'accompagne de **l'adhésion du ministère des TIC à la stratégie de la lutte contre la corruption**. Le ministère fournira à l'instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) des plateformes d'hébergement, des services de certification électronique et la gestion des

courriers électroniques nationaux « Elyssa ». De son côté, l'INLUCC prépare un plan d'action pour le ministère des TIC. Pour rappel, la Tunisie avait été classée 69^e sur 180 pays à l'Indice de perception de la corruption 2020 de l'ONG Transparency International.

- L'UGTT propose quatre entreprises publiques pour démarrer les réformes

L'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) a lancé le 3 mars son **Forum des entreprises publiques** réunissant des experts économiques et des représentants du gouvernement et de la Banque Centrale Tunisienne (BCT), dont l'objectif est de présenter des propositions de réforme à l'Etat. M. Nouredine Tabboubi, secrétaire général de l'UGTT, a affirmé que cette réforme débiterait avec quatre entreprises: **Tunisair, la Société Tunisienne de Sidérurgie, la Société tunisienne d'acconage et de manutention et l'Office des terres domaniales**.

- Sept startups tunisiennes ont levé 3,4 M USD en 2020

Au cours de l'année 2020, sept startups tunisiennes ont mobilisé au moins 200 000 USD chacune, en capital-investissement, pour un montant total de 3,4 Mds USD, plaçant ainsi la Tunisie en **17^{ème} position au niveau continental**. Si le nombre de startups tunisiennes ayant procédé à des levées de fonds d'au moins 200 000 USD est passé de 3 à 7 entre 2019 et 2020, le montant levé par ces dernières a été ramené de 8 Mds USD à 3,4 Mds USD dans le même temps, soit une diminution voisine de 57 %.

- La Tunisie est classée 142^e sur 190 à l'indice « Les Femmes,

l'entreprise et le droit » 2021 de la Banque Mondiale

D'après le [rapport](#) de la Banque Mondiale (BM), la Tunisie a obtenu un **score général de 67,5 points sur 100** selon des critères évaluant les opportunités économiques des femmes dans le monde : mobilité, lieu de travail, salaire, mariage, parentalité, entrepreneuriat, actifs et retraite. Si la Tunisie a obtenu l'ensemble des points pour les critères lieu de travail (interdiction des discriminations de genre et du harcèlement), mobilité et retraite, elle n'obtient que 40/100 pour la parentalité et la gestion des actifs (héritage, accès à la propriété, gestion du patrimoine) et 25/100 pour les salaires, et n'a pas connu d'amélioration significative depuis l'an dernier. La BM note toutefois la mise en place d'une ligne téléphonique fournissant une assistance psychologique, sociale, et des conseils juridiques aux femmes victimes de violences domestiques au moment du confinement au printemps 2020.

Libye

- Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour janvier 2021 atteignent 1,4 Md USD, leur plus haut niveau depuis un an

En progression de +26,4% par rapport à décembre 2020, les revenus de la NOC de janvier 2021 n'ont toutefois pas retrouvé leur niveau d'avant le blocus pétrolier et accusent une **baisse de -20,4% en g.a.** Les revenus du mois de janvier de la NOC étaient principalement liés aux ventes de pétrole brut (89,2%) et de gaz et condensés (9,8%). La NOC a affirmé qu'elle n'avait pas reçu l'allocation pour les hydrocarbures pour janvier et février 2021 et qu'elle finançait le fonctionnement de ses installations essentielles grâce à des arrangements spéciaux avec des

banques. **Les revenus de la NOC sont toujours déposés sur ses comptes à la Libyan Foreign Bank**, conformément à l'accord entre les deux gouvernements en fin d'année dernière qui avait mis fin au blocus pétrolier.

- **Mustafa Sanalla reçoit le prix du « Champion anti-corruption » de la part des Etats-Unis**

L'ambassadeur des Etats-Unis en Libye M. Richard Norland a relayé [l'annonce](#) du secrétaire d'Etat M. Antony Blinken décorant le président de la National Oil Corporation (NOC), M. Mustafa Sanalla, en raison de sa gestion transparente du secteur du gaz et du pétrole, qui a permis une augmentation de la production et a maintenu l'impartialité de la NOC. Ce dernier a commenté cette récompense en réitérant son engagement contre la corruption qui « *menace la sécurité et la stabilité des Etats, sape la croissance, la démocratie et les droits humains, détruit la confiance envers les institutions et facilite les crimes transfrontaliers* ». M. Sanalla est l'une des douze personnalités qui ont reçu cette décoration cette année.

- **Le gouverneur de la Banque centrale basée à l'Est a demandé à être mis à la retraite**

M. Ali al-Habri, gouverneur de la BCL basée à Baïda (non reconnue par les institutions internationales) a soumis le 2 mars une lettre au président de la Chambre des Représentants basée à Tobrouk, M. Aqeelah Saleh, demandant à être mis à la retraite. Il a joint à sa demande ses constats sur la situation du secteur bancaire, qui fait face à des difficultés pour obtenir des liquidités et dont le niveau d'endettement élevé représente un danger pour l'Etat. M. al-Habri a également regretté l'absence de protection sécuritaire de la BC et de ses employés. Cette annonce survient au lendemain d'une tentative de prise d'assaut du siège de la BC de Baïda par

d'anciens combattants blessés des milices du général Khalifa Haftar, qui accusent la BC d'ignorer leur situation.

- 12 millions de doses de vaccins commenceront à arriver en Libye en mars.

M. Khalifa Al-Bakoush, président du comité scientifique consultatif, a annoncé que 12 millions de doses devraient commencer à arriver en mars. Par ailleurs, le gouvernement sortant de M. Fayez al-Serraj a publié un décret le 1^{er} mars **autorisant l'achat de vaccins des laboratoires Pfizer-Biontech, AstraZeneca, Johnson et Johnson et Moderna**, ainsi que tous les vaccins qui seront autorisés à l'avenir par l'Organisation Mondiale de la Santé ou les agences médicales britannique, américaine et libyenne.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international